

MONTREUX Un couple rescapé des massacres de Srebrenica et sa fille de 3 ans trouvent refuge dans des locaux de la paroisse catholique.

Un nouvel abri au centre-ville

» La Coordination Asile Riviera, qui avait déménagé de Vevey à Clarens le mois dernier, a trouvé des locaux permettant de loger une famille de requérants déboutés, dont le plan de vol est fixé au 8 mai.

«Il y a de la place pour d'autres familles dans le même cas», signalent déjà les membres de la Coordination Asile Riviera (CAR). Depuis mercredi soir, un couple de requérants déboutés et leur fille de 3 ans, dont le plan de vol est prévu ce dimanche, se sont installés dans les locaux de la paroisse catholique de Montreux. Un appartement de fonction dans le bâtiment de l'ancienne école catholique leur a été prêté, suite au vote unanime du Conseil de paroisse. La CAR pourra disposer de cette nouvelle «Maison des migrations» jusqu'à la fin du mois de juin. Les paroissiens en ont été informés à la messe hier matin.

Le couple de requérants s'est enfui en 2001 de la région de Srebrenica pour l'Est vaudois. La vue des atrocités commises à cet endroit a causé des traumatismes à l'épouse, qui est actuellement suivie par un médecin de la région. Les époux affirment être dans l'attente d'un recours. Les représentants de la CAR estiment qu'un retour dans leur région d'origine n'est pas envisageable. Certaines personnes impliquées dans les massacres y occuperaient selon



Un couple de réfugiés déboutés et leur fille de 3 ans sont hébergés depuis mercredi soir dans le bâtiment de l'ancienne école catholique de la paroisse de Montreux.

eux des postes à responsabilité dans l'administration et la police. «Nous sommes venus en Suisse parce que nous n'avions rien là-bas. Maintenant, on veut nous renvoyer à Sarajevo, or cette ville se trouve à 140 kilomètres de l'endroit d'où nous venons, explique le père de famille. Et nous n'aurons pas les moyens de nous déplacer. De toute façon, ma femme et moi ne connaissons plus personne sur place. La guerre est finie, mais la situation est très difficile. Il n'y a pas de travail.

J'aimerais pouvoir travailler ici et que ma fille aille à l'école.»

Les deux réfugiés espèrent que les autorités les laisseront s'établir définitivement en Suisse avec leur enfant. «Nous sommes venus dans ces locaux par peur que l'on vienne nous chercher dans notre appartement, poursuit le mari. Ici, nous sommes en sécurité. Par contre, nous n'osons pas sortir prendre l'air, car nous craignons de nous faire arrêter dans la rue.»

Michel Pillonel, curé-doyen de la paroisse de Montreux,

estime que l'Eglise se doit d'accueillir des clandestins si leur cause est juste. «Qu'est-ce qui est légal? s'interroge-t-il. La loi tient-elle compte de l'humanité? Un paroissien ce matin a reproché à l'Eglise de s'occuper de politique. Je n'ai pas l'impression d'en faire en accueillant des gens!» Mais si la police vient chercher la famille de réfugiés dimanche pour les accompagner à leur vol, le curé ne s'opposera pas aux forces de l'ordre.

SANDRA WEBER

CLIN D'ŒIL, PAR PHILIPPE FAVRE

Un refuge très en vue...

Surprise, hier, en rédaction: la nouvelle «Maison des migrations» de la Riviera (traduisez: le refuge pour requérants déboutés) installe ses meubles avenue des Planches 23, 1820 Montreux. «Où est-ce donc?» s'interroge, perplexe, le plumentif de service. Sous les fenêtres de la rédaction de 24 heures, pardi!

N'y voyez rien de miraculeux, ni de machiavélique: hébergés jusqu'ici à un jet de pierre du cimetière, dans des locaux inhospitaliers du temple réformé de Clarens, les résistants au renvoi emménagent tout simplement dans le fief de la paroisse catholique de Montreux avec école, bureaux et appartements de fonction attenants. Cette fois, c'est sûr: le syndic (socialiste) du lieu ne trouvera rien à redire question hygiène et espace vital.

Délibéré ou non, ce choix s'avère hautement stratégique: à défaut de rivaliser avec la protection du Tout-Puissant, l'opinion publique est un rempart

souvent plus efficace qu'une palissade. A l'avenir, les faits et gestes des mutins de l'asile sont sous haute surveillance médiatique et toute brutalité policière sera scrupuleusement consignée par une rédaction aux aguets.

Si elle n'était aussi tragique, la situation prêterait à rire. D'autant que les forces de l'ordre communales, à l'étroit dans leurs murs actuels, ont hésité, en fin d'année dernière, à migrer à l'avenue des Planches 22. «Où est-ce donc?», vous interrogez-vous, piqué par la curiosité. Dans les bureaux de la rédaction montreuissienne de 24 heures, pardi!

Ç'eût été le sommet en ce jour de l'Ascension: loger des requérants menacés de renvoi pile en face du commissariat. Le hasard — ou le montant du loyer? — en a décidé autrement. La police montreuissienne a finalement renoncé au déménagement.

Moralité de ce concours de circonstances: si les voies du Seigneur sont impénétrables, il reste celle, bien plus facile d'accès, de la presse.

EN IMAGES

Monts-de-Corsier Les murs des anciennes colonies érigées en 1898 se sont effondrés les uns après les autres sous la morsure d'une grosse pelleteuse,

mercredi matin. L'évacuation des bâtiments rendus dangereux par l'âge avait débuté lundi, sous l'œil impuissant des squatters sur place depuis quatre ans. Le terrain devrait, à terme, accueillir un refuge. R. D. Photo Edouard Curchod



IMPÔTS Les contribuables pourraient bénéficier d'un allègement de la pression fiscale.

Montreux gagne le Jackpot mais garde la tête froide

» Les comptes 2004 de la commune de Montreux laissent apparaître un excédent de recettes de 61,3 millions de francs grâce à un héritage, d'une seule succession, de 52,8 millions.

«C'est un revers... d'infortune.» Grand argentier de la commune de Montreux, André Blanc a le sens de la formule au moment de commenter les comptes communaux 2004, lesquels ont fort belle allure.

Le résultat exceptionnel de 57,1 millions provenant des impôts successoraux a fortement marqué l'exercice écoulé qui se solda par un excédent de recettes de 61,3 millions. Grâce à ce résultat, la marge d'autofinancement s'élève à 67,9 millions.

Dépenses freinées

Sans l'apport de 52,8 millions, d'une seule succession (celle de l'industriel anglais Joseph Cyril Bamford décédé en l'an 2000 alors qu'il était établi à Montreux depuis trente ans), l'exer-

cice 2004 aurait néanmoins laissé apparaître un excédent de recettes de 8,4 millions (3 millions en 2003) et une marge d'autofinancement de 15,1 millions (8,8 en 2003). Les dépenses réelles sont de 4,1 millions inférieures au montant budgétisé, alors que les recettes effectives (sans les impôts fluctuants) rapportent 8 millions de plus que prévu.

Remboursement de la dette

L'excédent de trésorerie dégagé par le résultat de l'exercice permet de rembourser 11,5 millions de francs d'emprunts (15,9 millions en 2003), et d'autofinancer des provisions existantes et nouvelles. Sur les 48 millions provisionnés, 20 millions sont destinés au projet de construction de l'Hôtel de Ville, 13 millions aux investissements futurs, 7 millions à l'entretien du patrimoine et 4 millions à l'action sociale. Enfin, 12,5 millions (2,2 millions en 2003) ont

été affectés, à des amortissements complémentaires. «Ce résultat implique un travail de réflexion et une responsabilité de notre part, commente André Blanc. Mais il nous ouvre aussi de nouvelles perspectives.»

Les contribuables montreuissiens pourraient d'ailleurs bénéficier d'une baisse d'impôt. «Tout dépend de la méthode de péréquation financière qu'utilisera le Canton», précise Pierre Neyroud, chef du Service des finances. CLAUDE BÉDA

Succession d'héritages

Il s'agit de la troisième fois en huit ans que Montreux encaisse de substantielles recettes fiscales sur les successions: 24 millions en 1996, 28 millions en 2002 et 57 millions en 2004. «On ne peut plus parler d'exception, relève Pierre Neyroud. Peut-être faut-il voir dans ces trois bonnes surprises, les fruits de la politique menée durant ces décennies. Depuis sa création en 1961, la commune s'est clairement profilée

comme ville d'accueil internationale et connaît un taux de résidents étrangers élevé. A Montreux, ces derniers bénéficient, notamment, de conditions fiscales et de logement très intéressantes. Ce n'est pas le Canton, avec lequel nous partageons intégralement ces successions, qui s'en plaindra. Sans cet héritage de 57 millions, ses comptes auraient eu une allure encore plus désastreuse.»

C. B.

EN BREF

Aux Temps Modernes

VEVEY L'electro-pop de Djimbala aura droit de cité ce vendredi 6 mai au Caravan-sérail des Temps Modernes,

à Vevey. Portes 22 h 30, entrée 15 francs, membres 10 francs.

Le lendemain, c'est Fredy Fevereiro qui distillera sa pop brésilienne. Portes à 22 h 30, entrée 15 francs. @

PUBLICITÉ

SBB CFF FFS

Traverser les bouchons à 140 km/h durant les travaux de Glion vous vaudra 2 mois d'abo gratuits!

Renseignez-vous au guichet et sur www.cff.ch/glion